

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité

Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KOULIKORO
Cercle de Kati
Commune rurale de Diago

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIAGO

2008- 2012

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2008

I. INTRODUCTION

1.1 : Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du Programme National de Sécurité

Alimentaire

La mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire à travers lequel la République du Mali a opté pour une gestion décentralisée de la sécurité alimentaire faisant de celle-ci un espace ouvert à tous les partenaires.

Ce programme et la traduction de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, SNSA, adoptée en 2002 par le gouvernement du Mali, ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003, qui est conforme au processus de décentralisation et implique le niveau national, régional, local et communal.

Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

Les défis et les enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire sont :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- Asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus de décentralisation et de la réforme de l'Etat ;

Cette stratégie nationale se fixe les objectifs suivants :

Objectifs généraux :

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires

1.2 Méthodologie :

Pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire, PSA, la démarche comprenant quatre étapes a été adoptée :

- L'étape de diagnostic
- L'étape de concertation
- L'étape de planification/programmation
- L'étape de validation/restitution

La première phase du diagnostic consiste à l'établissement d'une situation de référence ; connaître les potentialités et les contraintes de la collectivité, du milieu, des hommes, l'évolution de l'environnement.

- Ce diagnostic a été fait suivant les quatre piliers de la sécurité alimentaire, à savoir :
- La disponibilité des aliments
- L'accès aux aliments
- L'utilisation des aliments
- La stabilité dans l'approvisionnement

L'analyse de la situation a consisté à l'énumération des potentialités, des contraintes et des solutions à envisager pour résoudre les problèmes.

L'étape suivante était celle de la planification, ce qui a consisté un atelier le 14 octobre, qui a regroupé les services techniques (OHVN, SCN), les partenaires au développement et les élus communaux.

Il s'agit là de revoir ensemble le diagnostic pour proposer une planification de l'ensemble des activités pour une durée de cinq ans.

L'étape de la concertation communautaire, élus, chefs de villages était celle qui a un caractère de sensibilisation des communautés. Elle a permis aussi de situer les citoyens de la commune en termes d'efforts à consentir pour financer ce plan de sécurité.

La dernière étape est celle de la restitution et validation par le conseil communal au cours d'une session ordinaire.

1.3. Présentation de la commune

1.3.1 Historique

Pour la plupart, les villages ont une histoire commune.

Regroupés jadis au sein du même canton, leur peuplement est assez ancien. Sur le plan administratif, la commune de Diago relève du cercle de Kati, Région de Koulikoro. Diago fut érigé en commune par la loi n°96-059/AN-RM du 04 Novembre 1996 portant création des communes rurales.

2.2 Situation géographique

La commune rurale de Diago, composée de 7 villages est l'une des plus petites communes des 37 communes du cercle de Kati. Elle est limitée au nord par la commune de Kalifabougou ; au nord-est et au sud par la commune de Kambila ; au sud par celles de Doubabougou et Dombila et à l'ouest par Dio-gare. La commune de Diago se prolonge dans celle de Kambila comme une languette ; ce qui la rend pratiquement enclavée. Pour son développement, elle doit tisser des liens de partenariat très dynamiques avec les communes voisines.

Son chef lieu, Diago se trouve à 5 km de Kati.

2.3 Population

La population de la commune de Diago est estimée à environ 9 815 habitants à majorité bambara. Société traditionnellement animiste, les religions catholiques et surtout musulmane s'y sont fortement implantées.

2.4 Accessibilité

La commune est enclavée du fait de l'état quasiment impraticable des pistes rurales reliant les différents villages. Mais les routes Kati-Kita et Kati-Kolokani passent par Diago. Les lignes de chemin de fer Dakar-Niger passent également par Diago.

2.5 Ressources naturelles

La commune de Diago jouit d'un climat de type soudanien avec une pluviométrie moyenne de 900 mm par an, ce qui fait de la commune une zone agricole par excellence. Le type de formation végétale dominante est la savane boisée dans un état assez dégradé. Elle constitue une zone d'approvisionnement du marché Dral (Kambila) en bois de chauffe. On rencontre quelques reliques de forêts galeries le long des cours d'eau temporaires, savanes et vergers constitués surtout de karité, de néré et des plantations d'arbres fruitiers.

2.6 Infrastructures et équipements

Il existe pratiquement moins d'infrastructures publiques. La commune est enclavée à l'intérieur par le mauvais état des pistes. Le siège de la mairie dispose actuellement de locaux construits au cours du mandat écoulé.

En ce qui concerne le domaine de la santé, il existe deux maternités dont une dans le chef lieu de commune et l'autre à N'garan. Le village de Sogolombougou possède un centre de santé de soins primaires. Il n'existe aucun centre de santé dans les autres villages.

Pour l'approvisionnement en eau potable, la commune dispose de 8 forages dont 4 à Diago, 2 à Sogolombougou, 1 à Seguémbougou, 1 à N'garan et 1 puits à grand diamètre à N'garan. Dans la plupart des villages cités, des forages munis de pompes hydrauliques ont besoin d'être réparés. Les margelles des puits sont également dans un mauvais état.

Dans le domaine de l'éducation, il existe au niveau du chef lieu de commune une école publique de 6 classes premier cycle, de 3 classes second cycle et une autre école publique de 3 classes à Sogolombougou.

Au niveau des autres villages, il existe des écoles communautaires de 3 salles chacune. Toutes ces écoles sont mal équipées et au niveau des écoles communautaires le salaire des maîtres est pris en charge par la communauté concernée.

Dans la commune, il existe deux marchés hebdomadaires qui ne sont pas suffisamment aménagés pour être de véritables pôles d'attraction d'un nombre important de forains venant d'ailleurs.

Il n'existe ni d'espace socioculturel pour les jeunes (foyer) encore moins de téléphone ou de radio rurales.

2.7 Activités socio- économiques et culturelles

L'agriculture et la vente des produits agricoles constituent les principales activités de production de la commune. La plantation et le maraîchage pratiqués dans les petites vallées encastrées entre les collines sont les éléments essentiels de cette agriculture. Les produits

maraîchers concernent le tabac, la pomme de terre et les tomates ; ceux des plantations : la mangue, la goyave.

La population pratique également l'élevage.

L'élevage des petits ruminants est le domaine privilégié des femmes (ovins, caprins). Le gros cheptel est constitué d'animaux de trait et des étables. Il n'existe pas de données statistiques sur le nombre d'animaux vivant au niveau de la commune.

L'aviculture moderne ne se pratique presque pas dans la commune. L'expérience tentée vers 1998 s'est soldée par un échec par manque de maîtrise. Cependant, l'élevage traditionnel de la volaille se fait dans tous les villages. Mais la rentabilité économique de l'activité reste mitigée.

La transformation et la conservation des produits agricoles et de cueillette concernent essentiellement l'extraction du beurre de karité, la fabrication du « datou » et du soumbala » respectivement à partir du dah et du néré. Ces activités menées exclusivement par les femmes se font de manière traditionnelle et dans les conditions d'hygiène non appropriées aux normes de santé. Ce qui est de nature à déprécier leur valeur marchande. Or, elles constituent l'une des principales sources de revenus des femmes.

Il existe dans le chef lieu de commune une unité de production d'eau minérale installée par un opérateur économique.

La commune tire l'essentiel de ses revenus de la vente des produits agricoles et de cueillettes. Pendant que les produits céréaliers sont généralement autoconsommés, ceux du maraîchage, des vergers, de la cueillette et de l'élevage sont destinés à la vente.

Ce commerce est actif grâce à la présence de la petite gare ferroviaire (halte). Les marchés hebdomadaires du Dral (commune de Kambila) et de Kati sont des espaces pour les villages de Diago pour l'écoulement de leurs produits.

Il n'existe pas dans la commune une institution de micro crédit décentralisée (caisse). Les quelques petites existantes ont été mises en place par les organisations paysannes souvent en collaboration avec les ONG.

On note l'existence au niveau des villages d'une centaine d'organisations paysannes à caractère socioculturel (association des chasseurs, religieuses, d'entraides...), économique ou politique (prestataires de services, tontines...), éducatif (association des parents d'élèves).

Les groupements/Associations sont typiquement masculins, féminins ou mixtes. C'est au sein de ces derniers que les femmes participent. Cependant leur participation est entravée par le poids des travaux ménagers qui ne leur laissent pas assez de temps libre. Elles occupent rarement des postes de responsabilité au sein des bureaux des groupements mixtes ; ceci à cause principalement de leur analphabétisme (plus de 90 % des femmes de la commune sont analphabètes).

2.8 Structures / services

La plupart des structures et services qui interviennent dans la commune sont implantés ailleurs. Ce sont :

1- Les ONG :

- World Education;
- LACIM;
- CAATR (Collectif d'Appui et d'Assistance Technique Rapprochée) ;
- Winrock International/Mali;
- AWLAE (African Women Leaders In Agriculture and Environment).

2- Les Prestataires de Services: (essentiellement des bureaux d'études et des entreprises de construction).

3- Les Services Techniques et Autres Organismes de Développement :

- OHVN (le commun fait parti de la zone de la haute vallée) ;
- SLACAER (Service Local de l'Appui Conseil, de l'Aménagement et de l'Equipement Rural) ;
- Service de la Santé ;
- CAP (Centre d'Animation Pédagogique).

Dans le cadre de l'appui aux collectivités décentralisées, la coopération Allemande (GTZ/PACT/DED) intervient dans la commune à travers le Centre de Conseil Communal (CCC) de Kati.

1.4 Etat actuel de développement de la commune

1.4.1 Potentialités

La commune de Diago regorge de nombreuses potentialités dont les plus importantes sont les suivantes :

1. Economie Rurale :

Au nombre des atouts, on note l'existence de :

- vastes plaines et de bas fond propices à la culture de riz et d'autres spéculations ;
- cours d'eau constitués de rivières et de marigots ;
- terres fertiles sur plusieurs hectares ;
- cheptel constitué de petits ruminants (ovins, caprins), d'animaux de trait et des étables ;
- ressources ligneuses dont l'exploitation rationnelle permet l'approvisionnement des marchés de bois de chauffe et en charbon.

2. Secteur Secondaire :

Il existe au niveau de la commune une petite unité de production d'eau minérale. L'utilisation de mains d'œuvre locales et le versement de taxes par cette unité industrielle constituent des atouts inestimables.

En outre, l'existence de foires hebdomadaires contribue au développement des activités économiques.

3. Secteur des Infrastructures :

On dénombre peu d'infrastructures publiques dans la commune. Cependant, il existe de pistes rurales reliant les différents villages. Les routes Kati-Kiat et Kati-Kolokani passent par Diago ; ainsi que les lignes des chemins de fer Dakar-Niger.

La mairie possède actuellement un siège.

Pour ce qui concerne la santé, la commune dispose de deux maternités (Diago, N'garan) et d'un centre de santé de soins primaires à Sogolombougou.

Pour l'approvisionnement en eau potable, la commune dispose de 8 forages dont 4 à Diago, 2 à Sogolombougou, 1 à Seguétambougou, 1 à N'garan et d'un puits à grand diamètre à N'agan.

Dans le domaine de l'éducation, il existe au niveau du chef lieu de commune une école publique de 9 classes (1^{er} et 2^{ème} cycle) et une autre de 3 classes à Sogolombougou. Les autres disposent d'écoles communautaires de 3 classes.

4. Ressources Humaines :

Les ressources humaines ne sont pas très développées.

Dans le domaine de la santé, on dénombre deux matrones et des agents de santé. Mais le personnel sanitaire qualifié manque cruellement.

Quant au personnel enseignant, il se caractérise par son insuffisance.

1.4.2 Contraintes

De nombreuses contraintes pèsent sur le développement de la commune de Diago. Parmi celles-ci, il faut noter les plus importantes.

Dans le domaine de l'Economie Rurales, on retient :

- le sous équipement des paysans ;
- les difficultés d'accès aux intrants agricoles et semences ;
- la non maîtrise des techniques culturales par les paysans ;
- les difficultés dans la conservation des fruits destinés à la commercialisation ;
- la très forte pression sur les ressources naturelles ;
- la fréquence des maladies animales (épizooties) ;
- les difficultés d'approvisionnement en aliment bétail.

Il résulte de ces contraintes une baisse de la productivité, donc du revenu des paysans.

Au niveau du Secteur Secondaire les contraintes de développement ne sont pas des moindres :

- les difficultés d'accès au crédit dues à l'inexistence de structures de micro finances ;

- l'insuffisance d'appuis aux femmes dans la promotion des activités génératrices de revenus ;

- l'insuffisance et le mauvais état des points d'eau potable.

Le Secteur des Infrastructures affiche les problèmes suivants :

- l'insuffisance des infrastructures et équipements collectifs ;
- le manque d'aménagement des marchés abritant les différentes foires de la commune ;
- l'enclavement des villages de la commune, dû au mauvais état des pistes rurales ;
- l'absence de téléphonie rurale.

Sur le Plan des Ressources Humaines, le développement de la commune est entravé par un certain nombre de facteurs liés notamment à la santé publique et à l'éducation. En effet, la faiblesse du taux de scolarisation et du taux de couverture sanitaire sont des réalités qui se posent en défi aux autorités communales.

La situation sanitaire de la commune conduit à des constats qui confirment simplement la précarité de la santé des populations.

L'examen de la carte sanitaire révèle à cet égard non seulement l'insuffisance de structures de santé mais également l'absence d'une formation sanitaire performante (CSCOM).

A ces contraintes majeures s'ajoutent :

- l'insuffisance et le manque de qualification du personnel de santé ;
- le sous équipement des structures de santé (l'unique centre de santé et les deux maternités) en matériels médicaux ;
- la difficulté dans l'approvisionnement en médicaments ;
- la prévalence de certaines maladies (paludisme, onchocercose etc.).

Quant à l'éducation, les contraintes n'en finissent pas. On peut les résumer comme suit :

- la faible capacité d'accueil des écoles publiques et communautaires ;
- le sous équipement des écoles en mobiliers scolaires ;
- l'insuffisance du matériel didactique ;
- l'insuffisance du personnel enseignant ;
- la déperdition scolaire surtout des jeunes filles.

Ces facteurs expliquent le faible taux de scolarisation des enfants et aussi le manque de performance au niveau des résultats scolaires.

Par rapport à l'éducation informelle (alphabétisation), on note un taux élevé de femmes analphabètes. L'absence de centre d'alphabétisation dans les villages ne favorise pas le bon déroulement des séances d'alphabétisation qui sont souvent organisées.

1.4.3 Situation de référence, rapport d'analyse

De dimension modeste, la commune rurale de Diago compte seulement sept (07) villages avec une population estimée à 9 815 habitants.

L'analyse des données collectées relatives aux différentes activités productives et sociales de la commune a conduit à mettre en exergue.

- Les potentialités ou atouts dont la valorisation contribuerait au relèvement socio-économique de la collectivité ;
- Les difficultés qui entravent encore le développement de ladite collectivité .

Pour des raisons relatives au niveau de remplissage de la grille de collecte des données de la situation de référence (SDR), des informations intéressantes certains domaines d'activités n'ont pu être collectées et analysées. Néanmoins, les informations disponibles permettent de nous faire une idée, ne serait-ce qu'incomplète de l'état de développement de la commune et ceci en fonction des secteurs retenus.

1.4.4 Les Ressources Humaines :

A.1 Population / Démographie :

La population est estimée à 9 815 âmes avec une densité de 17 hbts/km², la proportion des hommes et des femmes n'est pas connue encore moins les tranches d'âge.

Le taux d'accroissement est évalué à 4,4%° ; le taux de mortalité à 9,2 %° et le taux de natalité à 53 %°.

Les ménages se caractérisent par le niveau très bas de leurs revenus (125 179 F). Cette situation de pauvreté contraste avec l'existence dans la commune d'un taux important de bras valides (les jeunes). Les ethnies les plus dominantes sont respectivement les bambaras

et les malinkés qui parlent tous la langue bamanan. Les religions pratiquées sont l'islam, le christianisme et l'animisme.

1.4.5 Organisation Sociale :

Il existe à l'échelle de la commune de nombreuses associations et organisations sociales. Hormis les associations villageoises (AV) qui comptent près de 300 adhérents, il semble que la majorité de ces organisations sociales ne dispose pas encore de statut moderne qui consacre leur reconnaissance officielle avec toutes les prérogatives y afférentes. Les activités couvertes par ces différents groupements sont, entre autres, l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, la chasse, la sécurité des biens dans les villages, l'artisanat, le commerce et l'éducation.

1.4.6 Décentralisation / Gouvernance Locale :

Au total quatre (04) partis politiques se disputent l'électorat au niveau de la commune. Lors des élections communales 2004, il a été enregistré un taux de participation de 100 %. Sur les 11 conseillers communaux un seul nouveau a fait son entrée au conseil communal soit un taux de changement de l'ordre 9,09 %.

1.4.7 Partenaires et Prestataires :

La commune de Diago dispose de nombreux partenaires qui l'assistent dans ses efforts de développement. Parmi ceux-ci, il faut citer les ONG comme Winrock International / Ford Foundation, AWLAE (African Women Leaders in Agriculture and Environnement), CAATER (Collectif d'Appui et d'Assistance Technique Rapprochée). A ceux-ci s'ajoutent le Collectif des Femmes du Mali (COFEM) et surtout la Coopération Allemande (GTZ/PACT/DED) à travers le PACT/CCC de Kati. Les domaines d'intervention de ces partenaires concernent le maraîchage, le développement communautaire et la formation / accompagnement en décentralisation.

Les domaines de prédilection des quelques prestataires (CAFO, KOÏTA Construction et TRAORE Construction) enregistrés concernent les bâtiments et l'équipement (mobiliers scolaires).

1.4.8 Education :

La commune rurale de Diago compte cinq (05) écoles communautaires et deux écoles publiques (Diago et Sogolombougou). L'école fondamentale de Diago est la seule qui comprend un second cycle. Il existe également une medersa à Diago.

Cependant le secteur de l'éducation connaît de nombreuses contraintes liées à la fois à :

- l'état des infrastructures scolaires et leur niveau d'équipement ;
- l'insuffisance du personnel enseignant ;
- l'accès à l'éducation.

Les écoles communautaires se caractérisent par le mauvais état des salles de classe, des latrines. L'état des écoles publiques est acceptable à l'exclusion de trois salles de classe qui sont menacés de ruine à Diago.

Non sécurisées par des murs de clôture, ces écoles se distinguent par leur sous-équipement en mobiliers scolaires.

L'insuffisance de personnel enseignant fait également partie du lot de difficultés auxquelles les autorités communales ont à faire face. Ainsi le ratio maître/élève à l'école fondamentale 1^{er} cycle de Diago (pour laquelle il existe des données) est de 6 maîtres pour 577 élèves.

L'insuffisance d'enseignants est beaucoup plus perceptible au niveau des écoles communautaires pour lesquelles les villages parviennent difficilement à assurer la prise en charge des maîtres (salaire).

Quant à l'accès à l'éducation, il faut reconnaître que la capacité d'accueil des écoles (publiques et communautaires) est très faible.

La situation à l'école fondamentale 1^{er} cycle de Diago révèle un véritable problème de scolarisation des enfants. Dans cet établissement comme ailleurs la capacité d'accueil ne permet pas un recrutement à grande échelle des enfants en âge d'être scolarisés. Pour éviter le recours à certaines pratiques pédagogiques (double division et double vacation) ayant d'ailleurs fait l'objet d'une levée de bouclier, il a été décidé, à Diago par les autorités scolaires, de se conformer à la norme de 80 élèves en classe de 1^{ère} année.

Une grande partie de la population scolarisable est donc laissée pour compte. Conséquence : le taux d'analphabétisme prendra des proportions telles qu'il sera malaisé de soutenir le développement de la commune.

A l'échelle de la commune, on note un nombre plus important de garçons scolarisés que de filles. A Diago, le taux de scolarisation des filles est de l'ordre de 30,26 % alors que le taux de déperdition est évalué à 2,25 %. On comprend dès lors, qu'il urge que les autorités communales prennent des dispositions pour encourager la scolarisation des filles et réduire le taux de déperdition scolaire suite au mariage précoce dont l'âge se situe entre 13 et 15 ans. L'objectif de scolarisation a été fixé à 50%

L'éducation informelle (alphabétisation) souffre de manque de locaux. Aucun village ne dispose d'un centre d'alphabétisation ; les séances d'alphabétisation financées par des partenaires se déroulent pratiquement dans les salles de classe. Cet état de fait explique d'ailleurs le nombre très limité des séances d'alphabétisation qui ne peuvent être programmées que lorsque des locaux sont disponibles au niveau des écoles. La réduction de l'analphabétisme passe par la construction de centres d'alphabétisation dans tous les villages.

Pour la gestion des infrastructures éducatives, il existe au niveau de la commune un comité de gestion dont les membres sont élus en Assemblée Générale. Les réunions se tiennent généralement tous les 15 jours au niveau de cette structure.

1.4.9 Santé :

Les services socio- sanitaires ne sont pas en nombre suffisant. On relève seulement l'existence de deux (02) maternités rurales (Diago, N'agran) et d'un centre de santé (Sogolombougou). En l'absence de centres de santé performants ce sont ces maternités qui assurent les consultations courantes. Il n'est pas rare que certains cas de maladie qui dépassent la compétence des matrones soient référés aux centres beaucoup plus spécialisés situés hors de la commune.

Au sous équipement de ces services en matériels médicaux, s'ajoute l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel de santé.

Par rapport aux contraintes relatives à la fréquentation de ces structures de santé, notamment pour les femmes, on remarque que les accouchements à la maternité se font de plus en plus rares, compte tenu du faible revenu des ménages à faire face aux frais médicaux. Les femmes qui suivent normalement les consultations prénatales préfèrent se passer des services de la maternité pour l'accouchement.

Il existe au niveau de ces structures de santé des comités de gestion où sont présentés l'ensemble des villages. Mais le problème de structure de santé performante se pose avec acuité. Il importe donc que le taux de couverture spatiale en soins de santé primaire soit amélioré. Si la faiblesse des ressources financières n'autorise pas la multiplication à grande échelle de centres de santé à travers la commune, il est indispensable que la structure existante au niveau du chef lieu de commune soit renforcée par la création d'un complexe médical (CSCOM) regroupant plusieurs services (dispensaire, maternité, pharmacie).

L'approvisionnement en médicaments constitue un autre goulot d'étranglement. Excepté les dépôts pharmaceutiques au niveau des maternités, il n'existe pas d'autres points de vente sur toute l'étendue de la commune. Les dépôts pharmaceutiques en question ne disposent que de médicaments DCI (dénomination commune internationale) et non de spécialités.

Les maladies courantes qui sévissent dans la commune sont le paludisme, la pneumonie et les pathologies digestives surtout chez les enfants (diarrhée, candidoses digestives). Les périodes de prévalence de ces maladies sont respectivement l'hivernage, la saison froide et toute l'année. Les catégories de personnes touchées sont généralement les enfants en dessous de 15 ans et les femmes généralement enceintes (paludisme).

Dans le domaine de la médecine traditionnelle, il existe des tradithérapeutes dont le nombre est indéterminé. Ces tradithérapeutes sont consultés pour divers cas de maladies : paludisme, vaginites etc. Les coûts de traitement sont moins élevés. Ici, la principale contrainte est le manque d'organisation de la profession.

Enfin dans le domaine de la santé, les indicateurs suivants sont à considérer :

- Ratio médecin / population = 0

- Ratio infirmier / population = 0
- Ratio matrone / population = 2 pour 4 908 habitants
- Ratio sage femme / population = 0
- Ratio aide soignant / population = 0
- Ratio vaccinateur / population = 3 pour 3 272 habitants
- Ratio centre de santé / population = 0.

NB : Il n'existe pas de données sur les autres indicateurs.

Economie Rurale :

a) Agriculture :

De nature extensive, elle est la principale activité de la zone. Les principales productions destinées pour l'essentiel à l'auto consommation sont : le mil, le sorgho et le maïs. On y cultive également l'arachide et le niébé.

Comme potentialité dans le domaine de l'agriculture, on note l'existence de vastes surfaces cultivables dans les plaines et les bas fonds, de cours d'eau (rivière, marigot).

A ce niveau, le sous-équipement est un handicap sérieux aux activités agricoles. Il est donc nécessaire que soit mise en place une politique efficace d'équipement ; mais également la vulgarisation des mesures d'amélioration de la productivité (technique culturales, semences améliorées, intrants agricoles et lutte anti-érosive).

b) Elevage :

Le cheptel comprend des bovins, des caprins, des ovins, des asins et des volailles.

Ici, le développement de l'élevage est menacé par la fréquence des maladies animales (épizooties) et les difficultés d'approvisionnement en nourriture pendant la saison sèche.

c) Environnement :

Il existe de nombreuses espèces végétales (non identifiées dans la grille SDR) ; mais la pression exercée par les hommes menace fortement l'équilibre de l'écosystème. Dans ce domaine des mesures seront adoptées en vue d'assurer la protection de l'environnement (sensibilisation, reboisement, recours aux énergies renouvelables).

d) Secteur Secondaire :

On note l'existence au chef lieu de commune d'une unité industrielle d'exploitation d'eau minérale.

Deux foires hebdomadaires servent de cadre aux échanges commerciaux. Cependant ces marchés qui ne sont pas aménagés (manque de hangars en nombre suffisant et de latrines) manquent d'envergure.

Pour drainer le maximum de forains venant des communes voisines, la collectivité se fixe comme objectif d'y apporter les aménagements nécessaires.

e) Secteur des Infrastructures :

La commune de Diago souffre énormément du mauvais état des pistes rurales. Les seuls axes routiers carrossables en toute saison et qui traversent la commune sont les routes Kati-Kita et Kati-Kolokani. En vue d'assurer la mobilité des personnes et des biens, gage du développement, les autorités communales doivent engager une politique visant à désenclaver progressivement les différentes localités de la commune.

Il n'existe aucun moyen rapide de communication (téléphone, radio etc.). Vu l'importance de la communication à distance, la nécessité de doter la commune de téléphone (fixe ou mobile) fait désormais partie des objectifs de la collectivité.

1.5 Les grandes orientations de la commune

Sur la base de l'analyse de la situation de référence, du bilan de l'ancien PDESC et des politiques nationales en vigueur, les grandes orientations du Conseil Communal de Diago ont été formulées comme suit :

- Favoriser l'autosuffisance alimentaire (agriculture, élevage, pêche et foresterie) ;
- Protéger l'environnement (lutte contre la déforestation, assainissement, reboisement, lutte contre les pollutions) ;
- Développer les échanges (routes/pistes rurales, transport, marché, radio, téléphone) ;
- Favoriser l'urbanisation (assainissement, lotissement, construction de bâtiments, électrification, adduction d'eau) ;

- Améliorer le niveau de vie de la population (revenus monétaires, santé, éducation) ;
- Promouvoir l'esprit démocratique dans la commune (éducation, et instruction, augmentation de la transparence, formation en démocratie/décentralisation, procédure de consultation et de prise de décision, protection des minorités) ;
- Renforcer l'autonomie des communautés de base (villages, association et groupements socioculturels :
 - capacité innovatrice,
 - capacité de prise d'initiative,
 - capacité de prise de décision et de planification,
 - capacité de gestion des ressources financières, matérielles et humaines).

1.5.1 Objectifs globaux et spécifiques

Les objectifs globaux de ce plan sont de doter la commune de Diago, d'ici à l'horizon 2009 d'équipements, d'infrastructures, de ressources humaines et d'un environnement socio-économique concourant au bon développement de la commune.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil Communal a décidée de faire de ses grandes orientations de développement les objectifs et sous objectifs suivants et par domaines :

Domaines	Objectifs globaux / Objectifs spécifiques
Agriculture :	* Contribuer à améliorer le revenu des paysans : - Augmenter la production et la productivité ; - Renforcer la capacité de maîtrise des techniques culturales ; - Assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire.
Elevage :	* Améliorer les conditions de l'élevage : - Développer l'embouche bovine et ovine ; - Préserver la santé animale.
Environnement :	* Assurer la protection de l'environnement : - Préserver l'écosystème ; - Assurer une meilleure gestion des ressources naturelles.
Hydraulique :	* Accroître la disponibilité en eau potable : - Développer les infrastructures hydrauliques ; - Redynamiser les structures de gestion des points d'eau.
Domaines	Objectifs globaux / Objectifs spécifiques
Energie :	* Promouvoir les énergies renouvelables : - Développer l'énergie solaire dans la commune.
Développement Communautaire :	* Assurer le développement des communautés villageoises : - Favoriser l'accès des populations au crédit par la mise en place de structures de micro finances ; - Contribuer à l'allègement des tâches des femmes.
Etudes :	* Promouvoir le développement de la commune à partir des données statistiques fiables : - Assurer la disponibilité d'une banque de données statistiques sur les ressources de la commune.
Bâtiments :	* Améliorer le cadre de vie dans la commune : - Doter la commune d'un espace socioculturel pour jeunes ; - Assurer la sécurisation du cadre de travail des élus et agents communaux.
Equipements Marchands :	* Promouvoir la mobilisation des ressources financières : - Contribuer au développement des activités économiques ; - Améliorer le taux de perception des impôts et taxes.
Routes :	* Désenclaver la commune : - Faciliter la communication entre les villages en les rendant accessibles ; - Assurer l'écoulement des produits agricoles.
Télécommunication :	* Développer la téléphonie rurale : - Mettre à la disposition de la commune un moyen de communication rapide.
Urbanisme :	* Favoriser l'urbanisation progressive de la commune : - Assurer le lotissement d'une parcelle de 5 ha dans le chef lieu de commune.
Santé :	* Améliorer la santé de la population :

	- Accroître la couverture sanitaire ; - Renforcer le personnel sanitaire ; - Améliorer les conditions de travail au sein des structures sanitaires.
Education :	* Promouvoir l'éducation formelle et informelle : - Augmenter le taux de scolarisation ; - Améliorer la qualité de l'enseignement dispensé ; - Réduire le taux de déperdition des jeunes filles ; - Réduire le taux d'analphabétisme.
Formation :	* renforcer les capacités des acteurs du développement local : - assurer la formation et l'information des acteurs locaux en décentralisation et sur les valeurs démocratiques.

1.6 Système d'acteur

1.6.1 : Le Conseil Communal

Depuis les élections communales, du 30 Mai 2004, la commune de Diago dispose d'un conseil communal de 11 Membres élus pour 05 ans.

Il s'agit de :

1	COULIBALY	Souleymane	Maire
2	COULIBALY	Daouda	1 ^{er} adjoint maire
3	DIARRA	Zan	2 ^{ème} adjoint maire
4	COULIBALY	Fodé	3 ^{ème} adjoint maire
5	COULIBALY	Fakourou	Conseiller Cercle
6	DIARRA	Mme Cly Soukoura	Conseiller Cercle
7	KONARE	Mme Cly Diwory	Conseillère communale
8	COULIBALY	Fodé	Conseillère communale
9	COULIBALY	Dianegué	Conseiller communal
10	COULIBALY	Maridié	Conseiller communal
11	COULIBALY	Maridié	Conseiller communal

La commune dispose d'un personnel communal composé de :

SANGARE	Gaoussou	Secrétaire Général
MARIKO	Seydou	Régisseur recettes
COULIBALY	Alou	Secrétaire dactylo

1.6.2 : Partenaires intervenant dans la commune

- World Education ;
- LACIM ;
- CAATR (Collectif d'Appui et d'Assistance Technique Rapprochée) ;
- Winrock International/Mali;
- AWLAE (African Women Leaders In Agriculture and Environment).
- OHVN
- SLACAER (Service Local de l'Appui Conseil, de l'Aménagement et de l'Equipement Rural) ;
- CAP (Centre d'Animation Pédagogique
- GTZ/PACT/DED

1.7 Les Atouts

- Vastes plaines et de bas fond propices à la culture de riz et d'autres spéculations ;
- Cours d'eau constitués de rivières et de marigots ;
- Terres fertiles sur plusieurs hectares ;
- Cheptel constitué de petits ruminants (ovins, caprins), d'animaux de trait et des étables
- Ressources ligneuses dont l'exploitation rationnelle permet l'approvisionnement des marchés de bois de chauffe et en charbon

1.8 Les Contraintes

le sous équipement des paysans ;

- les difficultés d'accès aux intrants agricoles et semences ;
- la non maîtrise des techniques culturales par les paysans ;

- les difficultés dans la conservation des fruits destinés à la commercialisation ;
- la très forte pression sur les ressources naturelles ;
- la fréquence des maladies animales (épizooties) ;
- les difficultés d'approvisionnement en aliment bétail.

Il résulte de ces contraintes une baisse de la productivité, donc du revenu des paysans.

Au niveau du Secteur Secondaire les contraintes de développement ne sont pas des moindres :

- les difficultés d'accès au crédit dues à l'inexistence de structures de micro finances ;
- l'insuffisance d'appuis aux femmes dans la promotion des activités génératrices de revenus ;
- l'insuffisance et le mauvais état des points d'eau potable.

Le Secteur des Infrastructures affiche les problèmes suivants :

- l'insuffisance des infrastructures et équipements collectifs ;
- le manque d'aménagement des marchés abritant les différentes foires de la commune ;
- l'enclavement des villages de la commune, dû au mauvais état des pistes rurales ;
- l'absence de téléphonie rurale.
- l'insuffisance et le manque de qualification du personnel de santé ;
- le sous équipement des structures de santé (l'unique centre de santé et les deux maternités) en matériels médicaux ;
- la difficulté dans l'approvisionnement en médicaments ;
- la prévalence de certaines maladies (paludisme, onchocercose etc.).
- le sous équipement des écoles en mobiliers scolaires ;
- l'insuffisance du matériel didactique ;
- l'insuffisance du personnel enseignant ;
- la déperdition scolaire surtout des jeunes filles.

1.8 Stratégie de mise en œuvre

Ce document est un véritable outil de référence qui permet d'orienter et de coordonner les actions de tous les acteurs dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Pour sa bonne mise en œuvre, il est nécessairement :

- Sensibiliser, informer et former tous les acteurs locaux sur leur rôles et responsabilités
- Mobiliser les ressources internes et externes nécessaires
- Multiplier et mettre le document à la disposition des partenaires le soutien Technique et financier

1.9 Mécanisme de suivi/évaluation :

Un comité de suivi de 6 membres est mis sur place pour le suivi – évaluation de l'exécution des activités programmées.

Il s'agit :

Souleymane COULIBALY	Président
Kalifa SIDIBE	Membre
Amary COULIBALY	Membre
Yacouba COULIBALY	Membre
Gaoussou SANGARE	Membre

II. DIAGNOSTIC

Piliers	Atouts/ Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation
1. Disponibilités	-Existence de terres cultivables	Pauvreté des terres	Fertiliser les terres	Production et utilisation de fumure organique, acquisition d'engrais	Tous les villages
	-Existence de bras valides	Exode rural	Fixer les jeunes	Valoriser l'artisanat	Tous les villages
	-Existence de matériels agricoles	Insuffisance de matériels agricoles modernes	Augmenter le nombre de matériels agricoles modernes	Equiper à crédits les paysans en matériels agricoles modernes	Tous les villages
	-Existence de semence	Semence non diversifiés, non disponible à temps	Diversifier les semences, les rendre disponibles	Production de semences diverses, création de coopératives	Tous les villages
	-Disponibilité de l'eau	Mauvaise pluviométrie	Adapter les cultures à la pluviométrie	Appui conseil des services techniques	Tous les villages
	-Existence de banque de céréales	Insuffisance de banque de céréales	Augmenter le nombre de banque de céréales	Création de 2 nouvelles banques de céréales	N'Garan, Sogolombougou
	-Pratique du maraîchage	Tarissement précoce des points d'eau	Maîtriser l'eau	Réalisation de puits à grand diamètre, de petits barrages	Tous les villages

	-Existence de cheptel	Brassage des récoltes Insuffisance de pâturage	Conserver les récoltes Augmenter la superficie des pâturages	Réalisation d'un magasin de conservation des produits maraîchers Lutte contre les feux de brousses Reboisement Culture de plantes fourragères	Diago, Sogolombougou Tous les villages
II. Accès	-Existence de pistes -Existence de marché	Mauvais état des pistes Faible rendement du commerce	Faciliter l'accès à tous les villages Rendre le commerce rentable Diversifier les activités commerciales	Aménagement des pistes Création d'une caisse d'épargne et de crédit Octroi de crédit aux commerçants Promotion des activités commerciales délaissées	Diago Tous les villages Tous les villages
III. Utilisation	-Existence d'aliments divers (céréales, légumes, oléagineux, lait, œuf, poisson, fumés, viande)	Mauvaise utilisation des aliments	Améliorer l'utilisation des aliments disponibles	Sensibilisation sur la nutrition Démonstration d'arts culinaires	Tous les villages
IV. Stabilité	-Existence de marchés (foires hebdomadaires) et de banque de céréales	Mauvaise fréquentation des foires hebdomadaires de Diago et Sogolombougou	Améliorer la fréquentation des foires hebdomadaires	Organisation des commerçants et forains	Diago, Sogolombougou

III. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE DIAGO

Objectif global : Assurer la Sécurité Alimentaire des populations de la commune

Objectif global par pilier	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisation	Montant (en millions=M)	Sources				Périodes					
							Commun	Conseil de conseils	Etat	Partenaire	1	2	3	4	5	
Augmentation de la production agricole	Fertiliser les sols	Production et utilisation de fumure organique	Augmentation du rendement des cultures à l'ha	Chaque paysan dispose d'une fosse de compostage	Tous les villages	7 M	x	x	-	x	7					
	Equiper les producteurs agricoles	Acquisition de matériels agricoles	Augmentation des superficies cultivées	Quantité de matériels agricoles acquis	Tous les villages	15 M	x	x	-	x		10			5	
	Renforcer les disponibilités de semences et intrants agricoles	Mise en place de coopératives de producteurs agricoles	Bon ravitaillement des producteurs en semences et en intrants agricoles	Abondance des récoltes	Tous les villages	2 M	x	x	-	x	2					
	Maîtriser l'eau	Réalisation de puits à grand diamètre	Augmentation des surfaces cultivées en maraîchage	Augmentation de la production maraîchère	Tous les villages	7M	x	x	x	x				7		
			Réalisation de petits barrages	Augmentation des surfaces cultivées	4 petits barrages réalisés (Diago, N'goro, Seguetambougou)		72 M	x	x	-	x	72				

er le t du	Augmenter les pâturages	Protection de l'environnement	Réduction des feux de brousse	Abondance des pâturages	Tous les villages	10 M			5		5
		Culture de plante fourragère	15 ha de plantes fourragères cultivées	Disponibilité de fourrages pour les animaux	Tous les villages	3,5 M		2	1,5		
l'accès nts	Favoriser le transport	Aménagement des pistes rurales	Les villages sont facilement accessibles	Nombre de km de pistes aménagées	Tous les villages	PM	-	-	-		
	Créer des activités génératrices de revenus	Formation en artisanat	L'artisanat local est valorisé	Nombre d'artisans locaux formés	Tous les villages	3,5M	1,5			2	
	Améliorer la rentabilité du commerce	Organisation des commerçants locaux	Les commerçants sont organisés	Bonne fréquentation des 2 foires hebdomadaires	Diago, Sogolombougou	0,5 M	0,5				
n des	Sensibiliser les femmes sur la nutrition	Organisation de campagnes de sensibilisation et de démonstration d'art culinaire	Réduction de la malnutrition et de mortalité infantile	Taux de mortalité infantile	Tous les villages	1M		1			
sionne nt des ns	Renforcer la disponibilité des aliments	Création de 3 nouvelles banques de céréales	Les céréales sont accessibles à tout moment dans toute la commune	Existence de 3 banques de céréales	N°Garan, Seguetambougou, Sogolombougou	24 M	24				
		Construction d'un magasin de stockage des produits maraîchers	Les produits maraîchers sont disponibles toute l'année	Stabilité des prix des produits maraîchers	Diago	30 M	30				
		Mise en place d'une caisse d'épargne et de crédit	Accès facile aux crédits pour les agriculteurs et les commerçants	Nombre de crédit octroyé par an	Diago	10M	5				5
Total						185,5M	142	13	13,5	7	10